

2, rue du 24-Septembre
CH-2800 Delémont

t +41 32 420 50 50
f +41 32 420 50 51
secr.sic@jura.ch

Delémont, le 16 mars 2015

Communiqué de presse

L'avenir des transports publics jurassiens en consultation

Le Gouvernement jurassien a lancé la consultation sur la Conception directrice des transports publics (CDTP). Il s'agit d'un instrument de conduite stratégique pour approximativement les quinze prochaines années. La CDTP donne la vision jurassienne du développement de ses transports publics sous forme de principes, d'objectifs mais également d'exemples d'actions plus concrètes. Parmi celles-ci, on peut citer l'idée d'organiser et de promouvoir la desserte ferroviaire dans une logique d'un RER Jura. La consultation est ouverte jusqu'au 6 juin 2015 et les différents documents sont consultables sur le site www.jura.ch/cdtp

L'élaboration de la Conception directrice des transports publics se place dans un contexte marqué par une forte croissance des transports publics jurassiens. Depuis 2004 et l'introduction de Rail 2000, l'offre commandée par le Canton du Jura a progressé de 57% et la demande s'est accrue dans la même proportion. La fréquentation est directement déterminée par une bonne fréquence et une interconnexion judicieuse des trains et des bus. C'est pourquoi la stratégie de l'offre est au cœur de la CDTP. Celle-ci pose comme principe que chaque région du canton doit disposer d'une offre adaptée et réfléchie. L'idée proposée d'un RER Jura a entre autre pour but de structurer l'évolution souhaitée de l'offre de transports publics et de renforcer les relations vers l'extérieur. Comme le déclare Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement, « il faut se donner des ambitions, sinon on s'expose à devoir subir celles des autres. »

Cinq grands principes sont proposés: 1. Pérenniser le financement des transports publics ; 2. Ancrer les transports publics dans l'identité cantonale ; 3. Assurer la cohésion cantonale par des liaisons de qualité entre toutes les régions ; 4. Lier transport public et organisation du territoire ; 5. Assurer une connexion de qualité du Jura avec les régions voisines et avec l'offre (inter-)nationale. Autour de ces grands principes, 38 objectifs sont définis ainsi que 26 exemples d'actions concrètes.

Les documents sont consultables à l'adresse suivante: www.jura.ch/cdtp

Un formulaire de réponse à la consultation est également téléchargeable à la même adresse. Cette consultation est ouverte du 16 mars au 6 juin 2015.

Personnes de contact:

- Philippe Receveur, ministre de l'Environnement et de l'Équipement, 032 420 53 03
- David Asséo, délégué aux transports, 079 793 71 04 ou 032 420 53 90.